

## **AVB – saison 07-08**

### **Rapport du Président Central**

Chers dirigeants, licenciés et amis du basket vaudois,

A l'approche de la fin de cette saison 07/08, le moment est venu de dresser un bilan des activités de notre Association.

Le nombre des licenciés vaudois reste stable avec environ 2800 licences, ce qui en fait la 2<sup>ème</sup> AR de Swiss Basketball (15000 licenciés) derrière Probasket (Suisse allemande).

Un nouveau club, BC Anemos, nous a rejoint cette saison et nous avons malheureusement enregistré la disparition de Vallée de Joux Basket en cours de championnat.

Une proposition de création de championnat cantonal officiel U9 a été mise en consultation auprès des clubs. Constatant le faible engouement de ceux-ci, le CC AVB a pris la décision de ne pas organiser cette compétition dans le futur. Toutefois, des tournois amicaux entre écoles de basket sont organisés par les clubs intéressés.

Le Comité Central s'est réuni à 11 reprises durant la saison. En dehors de ces séances, une multitude de réunions et soirées ont été consacrées à la cause du basket vaudois par chacun des membres de mon comité. Je les remercie sincèrement pour leur grand dévouement et leurs compétences propres. Encore une fois, j'aimerais relever la bonne ambiance qui règne parmi nous et qui nous permet de gérer au mieux les différentes activités de l'Association : Championnats, Coupe Vaudoise, tournois et activités de nos 6 équipes de sélection, calendriers et homologations des résultats.

Chaque membre du Comité Central est prêt à renouveler son mandat pour les 2 prochaines saisons si les clubs vaudois le souhaitent.

Notre site internet, [www.a-v-b.ch](http://www.a-v-b.ch), support officiel de notre Association, a dépassé les 300'000 visites le 20 avril 2008, soit 100'000 visites en moins de 18 mois ! Cet outil incontournable est constamment mis à jour par notre Webmaster-Trésorier que je félicite au passage pour sa compétence.

Nous avons la chance d'avoir des finances saines et j'aimerais remercier le Fonds du Sport, alimenté par les bénéfices de la Loterie Romande, qui nous soutient. Je vous invite tous à signer et faire signer l'initiative populaire « Pour des jeux d'argent au service du bien commun » qui propose d'inscrire le principe de l'utilité publique dans la Constitution fédérale. Des listes de récolte de signatures peuvent également être téléchargées sur le site [www.biencommun.ch](http://www.biencommun.ch).

Le Secrétariat s'est montré disponible, aimable et compétent tout au long de la saison et a répondu aux nombreuses demandes et questions ou vous a dirigé, le cas échéant, vers le bon interlocuteur.

La Commission technique s'est occupée activement du développement des championnats cantonaux, inter cantonaux et de la COBB. A noter que depuis cette saison, notre président technique est également Directeur technique COBB.

Nos 6 équipes de sélection ont participé à plusieurs tournois à l'étranger et aux Championnats Suisses des Sélections, organisés par Swiss Basketball. La mise sur pied de cette compétition par notre Fédération a été un échec à notre point de vue (retrait d'équipes, etc...) et nous prendrons d'autres dispositions dans le futur.

Un grand merci aux entraîneurs, aux officiels de table et aux accompagnants qui encadrent ces équipes.

La Sous-Commission mini-basket a organisé et géré les championnats écoliers et minimes et prépare la Coupe Vaudoise, Fête traditionnelle du minibasket, des 7 et 8 juin prochains à Morges. Un merci particulier à tous nos arbitres minis et à la CA AVB qui les forme aux rudiments de l'arbitrage.

Il y a malheureusement un gros point noir à relever dans le mini-basket : les clubs ne donnent pas suffisamment de disponibilités de salles au responsable du calendrier, ce qui nuit gravement au déroulement des compétitions et pire encore prive nos jeunes pousses de possibilités de progression! Je souhaite vraiment que cela s'améliore dans le futur pour le bien de notre mouvement jeunesse.

Les Coupes Vaudoises jeunesses ont trouvé leurs marques avec l'organisation des qualifications le dimanche et dans un même lieu. Remerciements à USY Yverdon Basket pour son accueil et son organisation des finales 2008 et à Morges Basket pour l'organisation des Coupes Vaudoises écoliers et minimes. Merci également aux clubs qui ont accueilli les qualifications Coupe Vaudoise et COBB pour leur collaboration.

La Conférence Ouest avec son nouveau Directeur technique a assuré des compétitions intéressantes et parfaitement bien organisées. La CT COBB est constamment à l'écoute pour essayer d'améliorer ses compétitions et nous pouvons les remercier. Quelques turbulences créées par un club se croyant au-dessus des règlements et qui manifestement fait la pluie et le beau temps dans son AR, voire même ailleurs, ont été finalement balayées par la fermeté des instances de la COBB, ce qui est rassurant et équitable pour l'ensemble des équipes.

La Commission de discipline et protêt a eu encore une fois une augmentation de cas à traiter ce qui n'est pas réjouissant. Je remercie la présidente et ses membres pour leur dévouement et leur fermeté dans leurs décisions et je rappelle aux dirigeants de clubs qu'ils doivent tout mettre en œuvre pour que le fair-play et le respect soient beaucoup plus présents sur et autour des terrains.

La CA AVB a cette saison organisé 2 cours de formation d'arbitres. La saison prochaine 1 seul cours sera organisé en janvier 2009 avec délai d'inscription au 30 octobre 2008. Nous vous rappelons le nouveau quota arbitrage entré en vigueur en 07/08 et les conséquences en cas de non-respect :

#### NOUVEAU QUOTA ARBITRAGE

- 1 quota par équipe senior
- 1 quota par Mouvement Jeunesse (pour club avec plus d'une équipe jeunesse, le mouvement minibasket n'entrant pas en considération)

Conséquences en cas de non-respect des quotas dès la saison 2008-2009:

- Retrait d'une équipe senior cantonale du club par quota d'arbitre manquant (sans amende).
- Les clubs de Ligue Nationale sans équipes seniors cantonales seront pénalisés par une amende (l'AVB ne pouvant pas retirer les équipes de Ligue Nationale).
- Les clubs sans quota pour Mouvement Jeunesse seront également pénalisés par une amende.

Amende par quota manquant :

- saison 2008-2009 : CHF 2'000.00
- saison 2009-2010 : CHF 3'000.00

Je ne voudrai pas terminer mon rapport sans vous informer des inquiétudes grandissantes que nous rencontrons à l'égard de notre organe faîtière, Swiss Basketball. La Stratégie à 5 ans de Swiss Basketball, fort intéressante mais totalement inadaptée à notre pays avec 15000 licenciés, n'a pas passé la rampe lors de l'assemblée générale des délégués d'avril dernier, de même que le financement de l'importante augmentation du

budget qui en découle pour la prochaine saison. Notez aussi que pour les 4 années suivantes, nous n'avons pas reçu de plan de financement...

L'assemblée des délégués, suite à ces événements, a été interrompue dans son déroulement par son président et une nouvelle assemblée générale extraordinaire est convoquée le 24 mai prochain. Malheureusement, nos dirigeants n'écourent pas la base et veulent persister dans leur projet ce qui n'augure rien de bon...

Les personnes qui dirigent le basket suisse ont attrapé le virus du « tout pour l'élite » en se moquant de la base de la pyramide et ces gens sont totalement coupés de la réalité des terrains et des difficultés que rencontrent les clubs et leurs dirigeants pour faire vivre ou parfois survivre les activités de notre sphère orange dans nos régions.

Les 7 délégués vaudois défendent avec conviction les intérêts de tous nos clubs et je les en remercie.

Notre secrétariat est à votre service pour tous besoins d'informations et le Comité Central ouvert au dialogue, sur demande, pour tout problème particulier.

Je vous souhaite à tous une excellente fin de saison et une bonne préparation de la future, ainsi qu'un très bel été !

Le Président Central



Yves Meylan

# **RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE A.V.B. SAISON 2007/2008**

Juin pointant son nez, il est temps pour votre serviteur de vous dresser un bilan de la saison qui s'achève.

Suite à un nouveau constat d'un sérieux manque de connaissances au niveau des fondamentaux de nos jeunes joueuses et joueurs, la Commission technique AVB tout comme celle de la COBB mettra sur pied, dès le début de la saison 2008-2009, des championnats Benjamins et Benjamines en introduisant les règles de jeu BAM, (Système passerelle). Par ce biais, les entraîneurs de ces catégories devront non seulement s'occuper des 4 ou 5 meilleurs joueurs mais aussi des remplaçants. Ce système, déjà en vigueur sur Genève depuis 2 ou 3 saisons, semble porter ses fruits. Nous allons donc tenter cette expérience et souhaitons avoir des commentaires et ou suggestions constructives des entraîneurs concernés par cet important changement. Cette saison, nous remarquons une nouvelle fois, quoiqu'en légère augmentation, que seules 9 équipes sur 24 sont qualifiées pour les Championnats Suisses.

Pour 2008-2009, les divers championnats COBB vont subir, leurs ultimes modifications, mis à part quelques détails qui pourraient encore être améliorés. Ceux-ci vont atteindre le but final souhaité depuis leurs créations et devraient ainsi amener une certaine pérennité en Suisse romande. Je souhaite que chacune et chacun y trouve le plaisir de pouvoir pratiquer son sport favori dans les meilleures conditions possible.

Sur le plan vaudois, le déroulement des Coupes vaudoises cette saison, dont l'organisation des journées a été confiée à des clubs intéressés a remporté le succès escompté et sera reconduit l'an prochain. Seule la fixation de la date des Finales devra être réétudiée afin que les clubs engagés dans des championnats nationaux ne soient pas préterités. Pour la Commission Technique, le fait de pouvoir, sur une seule journée, visionner différentes équipes afin d'y découvrir éventuellement un ou plusieurs jeunes talents est plus non négligeable. Pour le reste, les compétitions diverses se sont déroulées dans un excellent esprit et n'ont, semble-t-il pas, créer de problèmes insolubles.

Au niveau des incivilités sur et autour des terrains, cette saison s'est passée de manière satisfaisante et n'avons pas eu à intervenir. Je tiens donc à remercier chacune et chacun d'avoir, mis tout en œuvre pour que la sécurité de toutes et tous soit assurée.

## **SELECTIONS**

Cette saison, Swissbasketball a mis sur pied un Tournoi Suisse des Sélections dans les catégories U17 et U15, garçons et filles. Elle a également organisé un week-end avec les U13, quand bien même, une année auparavant, elle avait prétexté que cela ne rentrait pas dans sa philosophie du Basket en Suisse !!!!!. Une fois de plus, cette compétition n'a pas été à la mesure de nos attentes. Plusieurs équipes n'ont pas terminé la compétition, d'autres AR n'ont pas inscrit d'équipes. De plus, le week-end organisé pour les U13 s'est terminé en queue de poisson, (pas de félicitations, pas de remise de prix, aucun souvenir pour ces très jeunes talents). Cette manière de faire nous laisse rêveur quant à la maigre importance que semble porter nos instances supérieures au travail de nos AR. Malgré cela, nos équipes se sont fort bien comportées tant chez les garçons que chez les filles, les Cadettes ne perdant finalement que de très peu en finale.

Hormis ces championnats que l'on peut qualifier d'internes, nos diverses équipes de Sélections ont eu la chance ou vont participer à des tournois internationaux à l'étranger, à savoir :

Minis garçons :	Pâques 2008 30 mai/1 <sup>er</sup> juin 2008	Tournoi de Grigny/France Tournoi d'Agen/France
Minis filles :	Pentecôte 2008	Tournoi international de St-Romain du Puy/F
Benjamins :	Pâques 2008 30 mai/1 <sup>er</sup> juin 2008	Tournoi de Grigny/France Tournoi d'Agen/France
Benjamines :	Pâques 2008	Tournoi de Feurs/France
Cadets :	Pâques 2008 30 mai/1 <sup>er</sup> juin 2008	Tournoi de Grasse/France Tournoi de Caluire/France
Cadettes :	30 mai/1 <sup>er</sup> juin 2008	Tournoi de Caluire/France

Une nouvelle fois, lors de toutes les compétitions auxquelles nos Sélections ont participé, nos jeunes ont démontré, leur volonté et leur désir de porter haut et fort les couleurs de notre association. Relevons que nos Benjamins ont, une fois de plus remporté le Tournoi de Grigny, ceci tout comme les Minis pour leur 1<sup>ère</sup> participation. Quant à nos Cadets, ils ont, pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive sur six participations, réussi à gagner le Tournoi de Grasse. Au moment de la rédaction du présent rapport, nos équipes sont encore engagées dans 5 compétitions internationales qui n'ont pas encore eu lieu. Les résultats de ces tournois seront à disposition sur notre site officiel.

Comme vous pouvez le constater à la lecture de ce bref exposé, la CT n'a, une nouvelle fois, pas mis les deux pieds dans le même soulier, ceci d'autant plus que votre serviteur a accepté de reprendre la direction de la Commission Technique de la COBB depuis septembre 2007 et que cette 1<sup>ère</sup> saison à ce poste n'a pas été de tout repos, celle-ci ayant été émaillée par de nombreux esquifs.

Je ne voudrais pas terminer mon message sans adresser mes vifs remerciements à toutes celles et ceux, bénévoles travaillant dans l'ombre, épouses, parents, amis, officiels et entraîneurs de sélection, qui se sont dépensés sans compter et sans qui ma tâche n'aurait pas été possible

Michel Berthet

## **RAPPORT 2008 DE LA COMMISSION DES ARBITRES**

La saison 2007-2008 est la deuxième du mandat de deux ans de la commission des arbitres de l'AVB.

La CA mise en place la saison précédente a pris ses repaires. Dans la continuité des saisons précédentes, un effort important a été fourni par les formateurs devant faire face à des difficultés sous-évaluées par le passé.

En effet, la communication s'est améliorée entre la CA et les différents clubs de l'association vaudoise. Le sujet des quotas d'arbitres est toujours courant dans les discussions entre acteurs de l'AVB. Les formateurs de la CA ont fourni un nombre d'heures important pour permettre la formation des candidats, permettant ainsi la nomination de 7 nouveaux arbitres en décembre 2007. Ce résultat est important mais en demi-teinte. Il s'avère en fait qu'un grand nombre de candidats proposés par les clubs ne sont pas motivés et n'offrent pas de disponibilités permettant une formation efficace. Cela commence par la présence des candidats au cours théorique ainsi que lorsqu'ils sont convoqués par la suite pour officier lors de matchs avec des évaluateurs. 3 candidats ont définitivement été abandonnés en décembre alors que 10 autres candidats continuaient d'être convoqués avec des experts en fonction des disponibilités.

En début d'année, un deuxième cours pour candidats arbitres a eu lieu. Sur les 11 candidats présents, deux n'avaient pas l'âge minimal de 16 ans demandé par la CA. Ils ont cependant suivi le cours et effectué l'examen théorique. Un de ces deux jeunes ne l'a pas réussi tandis que l'autre a été nommé arbitre REF. Il continuera dans cette voie et sera convoqué avec des experts dès que possible. Les 9 autres candidats ont tous réussi l'examen.

Au début de cette deuxième moitié de saison, 19 candidats étaient ainsi encore suivis. Ce volume de candidats est devenu difficile à gérer, d'autant plus que peu d'entre eux présentaient des disponibilités permettant de les expertiser à intervalle de temps régulier. Un choix a dû être effectué et les candidats les plus motivés et montrant le plus de potentiel ont été priorisés.

Pendant plusieurs mois, les formateurs ont gardé l'espoir de pouvoir nommer tous les candidats, malgré que certains ne se présentaient même pas aux matchs auxquels ils étaient convoqués.

A la suite de discussion avec certains candidats, 4 d'entre eux nous ont informés se retirer définitivement de cette formation par manque d'intérêt.

3 nouveaux arbitres ont été nommés et 12 candidats restaient encore suivis en ce mois d'avril 2008. Ils sont convoqués en fonction des matchs possibles et de leur disponibilité.

Durant cette saison, des séances entre différents DRA et la CFA ont eu lieu sur le thème de la formation des arbitres. Il a été décidé d'effectuer une formation centralisée pour la saison 2008-2009 sur le modèle du cours donné par l'association fribourgeoise. Cette formation a la particularité d'être effectuée sur un week-end complet où théorie et pratique sont intégrées directement. Ce cours semble être plus efficace que celui donné jusqu'à présent sur le plan vaudois et permet la nomination des candidats plus rapidement.

Cette formation centralisée aura lieu courant janvier 2009 et se déroulera certainement sur Fribourg. Une confirmation de cette formation sera envoyée aux clubs de l'AVB. Le délai d'inscription est pour l'instant fixé à fin octobre 2008.

Les efforts réalisés au niveau de la formation sont importants pour plusieurs membres de la CA. Je tiens à les remercier ainsi que les différents experts qui ont partagé leur expérience durant un nombre important de soirées afin de rendre possible une évolution du corps arbitral, la motivation de nos jeunes arbitres étant importante à garantir!

Je profite de remercier les autres membres de la CA sans qui elle ne pourrait tourner et en particulier les différents convocateurs et responsable du calendrier devant toujours effectuer de nombreuses modifications en cours de saison.

Nous sommes en cette fin de saison 67 arbitres nommés pour environ 1300 matchs cantonaux. Cela ne suffit toujours pas considérant que plusieurs d'entre nous ont aussi des obligations fédérales! De nombreuses équipes ont dû jouer des matchs officiés par un seul arbitre. Il n'est toujours pas possible d'effectuer une saison complète sans dérogation avec le nombre d'arbitres vaudois disponibles actuellement. A plusieurs reprises des collègues d'autres associations ont dû être sollicités.

Le nombre d'arbitres vaudois est en augmentation mais reste bien en dessous du minimum nécessaire à notre autonomie. Il apparaît aussi, et je tiens à ce que les clubs en aient conscience, que les jeunes arbitres ont souvent d'autres activités et ne donnent ainsi pas la disponibilité prévue initialement. Cette saison, 7 arbitres ont été informés ne pas représenter le quota entier pour lequel ils se sont inscrits. Seul un demi-quota leur sera attribué pour la saison prochaine s'ils ne donnent pas plus de disponibilité en cette fin de saison.

Une communication entre le club et ses arbitres est ainsi importante afin de garantir que les deux inscriptions, celle du club et celle de son arbitre, correspondent. J'encourage le club à prendre contact avec ses arbitres avant de les inscrire comme quota entier pour la saison suivante, les desiderata des arbitres faisant foi.

Plusieurs clubs seront toujours en manque de quota la saison prochaine. Certains d'entre eux, fortement dans le besoin d'arbitres, n'ont même pas présenté de candidats ces deux dernières saisons!

Les clubs, tout comme la CA, doivent continuer de se soucier fortement de la motivation du corps arbitral vaudois. Il est du devoir des clubs de trouver des candidats motivés pour la formation d'arbitres et il est respectivement du devoir de la CA de maintenir leur motivation. Nous nous engageons à continuer à travailler dans ce but mais ne pouvons pas créer une motivation qui n'est pas présente dès le début chez le candidat.

La formation de nos jeunes arbitres restera un axe de travail important pour les saisons futures, pour la CA et pour les clubs. Il est ainsi impératif aussi de la part des clubs de motiver et d'encourager les jeunes arbitres REF à évoluer et à continuer dans l'arbitrage pour que nos clubs puissent jouer un championnat sans devoir repousser des matchs et être bloqués au niveau des dates.

Je termine ce rapport en remerciant une nouvelle fois mes collègues de la CA ainsi que les experts pour leur patience et le travail fourni pour ce nouveau mandat vécu. Je profite également de remercier le Comité central pour son soutien durant cette saison et évidemment tous mes collègues du corps arbitral pour leurs efforts sur le terrain afin que le sport puisse continuer.

Salutations sportives

Gingins, le 29 avril 2008

AVB – **COMMISSION DES ARBITRES**

Le président  
Bernard Vanderstraeten



## **RAPPORT D'ACTIVITE 2007-2008 SC MINIS**

La sous-commission minis s'est réunie une fois par mois lors des CC AVB plus trois fois lors de séances à midi avec uniquement les membres de cette dernière.

Pas de grandes nouveautés par rapport à la saison dernière, les règlements minis et écoliers restent identiques avec 4 x 5 min. et ballon 5 pour les écoliers, 4 x 8 min. et ballon 6 pour les minis avec le panier à 3.06 m. Mise à l'étude d'un championnat U9, suite à la demande de deux de nos clubs avec 4 tournois satellites annuels. Nous avons demandé l'avis des clubs vaudois et les réponses sont partagées. La plupart des clubs n'ont pas d'équipes U9 et les autres craignent une surcharge de travail et n'ont ni assez de salles disponibles, ni assez d'arbitres. Le projet a donc été provisoirement abandonné.

Mis à part cela le championnat se passe bien avec toujours un manque flagrant de salles à disposition, ce qui nous contraint à coupler des matchs minis avec des matchs de catégorie supérieure, obligeant les minis arbitres à jouer et à siffler de suite. Un cours pour commissaires est toujours à l'étude et sera certainement mis en place la saison prochaine.

Les licenciés vaudois sont en légère baisse, soit 162 écoliers garçons et 39 filles, pour les minis 251 garçons et 58 filles. Le championnat vaudois compte 23 équipes minis et 19 équipes écoliers. Ce qui nous fait une moyenne de 10.5 joueurs par équipe écolier et de 13.4 joueurs par équipe minis.

Les cours d'entraîneurs mini basket se font maintenant en deux parties, l'une en début de saison et l'autre en fin de saison afin de ne pas trop donner d'informations à la fois et à laisser un peu de temps aux candidats pour mettre en pratique leurs premières leçons.

Cette saison nous avons nommé 76 nouveaux arbitres minis, soit 58 garçons et 18 filles. Lors du dernier cours d'entraîneurs minis 21 nouveaux animateurs ont été nommés.

La coupe Vaudoise aura lieu à Morges les 7 et 8 juin 2008 avec quasiment le même règlement que le championnat afin de simplifier la tâche des entraîneurs et des arbitres.

Le cours d'arbitres minis aura lieu début septembre, sur un week-end et la première partie du cours d'entraîneur minis aura lieu les 21 et 22 juin 2008.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes, bénévoles, arbitres, entraîneurs et commissaires pour leur travail tout au long de la saison et j'encourage tous les clubs à nous fournir encore plus de salles pour nos jeunes talents et à donner une chance à tous leurs arbitres d'officier un maximum de fois sur les terrains un sifflet à la bouche.

Nicolas Bourquin  
Vice-président AVB



## RAPPORT PRESIDENTE CDP 2007-2008

Nous voici arrivés tout près de la fin de la saison et le moment est venu de faire le bilan sur la saison écoulée.

A ce jour, nous avons traité plus de 14 cas disciplinaire. Malheureusement c'est une nette augmentation par rapport à la saison passée. D'autant plus que cette saison seul les cas concernant les équipes seniors ont été jugés par l'AVB/CDP. Nous constatons aussi que dans plusieurs cas les joueurs sanctionnés sont des récidivistes. A ce jour, il y a encore 4 cas ouverts, dont un recours que nous devons rejuger suite à la décision de la commission de recours.

Comme je vous l'avais déjà expliqué la saison passée, suite à l'augmentation des cas, nous avons décidé d'améliorer et d'accélérer les procédures de traitement des cas. Après deux mandats passés à la tête de la CDP, ceci m'amène les remarques suivantes :

- 1) Bien que nous ayons beaucoup modifié notre façon de travailler au sein de la commission, malheureusement le règlement CDP devra encore être amélioré afin que les personnes incriminées ne puissent profiter des faiblesses du règlement pour échapper à des sanctions.
- 2) La mise en place des nouvelles procédures se traduit par un net surcroît de travail. Actuellement pour chaque décision tous les membres du comité sont consultés. Comme nous sommes tous licenciés dans un club avec des fonctions plus ou moins importantes, il est souvent difficile de prendre du temps pour la CDP. Après discussion avec les autres associations, on se rend compte qu'il ne travaille qu'avec un juge unique et que seul les faits "graves" sont traités par une commission. Je pense qu'il serait bon de revoir le système.
- 3) Je voudrais prévenir mon successeur que contrairement aux idées reçues, la présidence de la CDP est une fonction à part entière. Elle demande un investissement personnel considérable et il y a un important travail administratif à fournir afin que les procédures soient respectées dans les délais. De plus il n'est malheureusement pas toujours facile d'obtenir les réponses des personnes concernées (joueurs, arbitres, témoins, etc...).

Pour ma part, comme vous en avez été informé par l'AVB, je quitte la commission. Suite à la naissance de mon deuxième enfant, je vais m'éloigner un peu des terrains de basket ceci afin de me consacrer pleinement à mon rôle de maman à plein temps.

L'ensemble des membres de la CDP vous remercie pour la confiance que vous lui témoignez et se réjouit de vous revoir au bord des terrains de basket.

Karen LOGOZ  
Présidente CDP

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DE RECOURS**

La Commission de Recours n'a été saisie qu'à une seule reprise durant la saison 2007-2008. En l'espèce, c'est une décision de la Commission de discipline et de protêt qui a été contestée par un joueur sanctionné par cette dernière instance. Examiné pour la 1ère fois à la lumière du nouveau règlement de la CDP, le recours en question a été accepté et l'affaire renvoyée à la CDP pour une nouvelle décision: la CR a en effet jugé qu'il n'était pas admissible, sauf circonstances exceptionnelles, de renoncer à donner à un joueur qu'elle s'apprête à sanctionner le droit d'être entendu et cela même si, le règlement de ladite CDP, pas très limpide sur ce point, semble laisser entendre le contraire. Ce faisant, la CR n'a fait que confirmer une jurisprudence qui, bien que peu récente, n'en a pas moins toujours été constante. Elle appelle cependant de ses voeux une clarification du règlement de la CDP, opération qui devra toutefois transiter par les organes de la COBB puisqu'en l'espèce, l'AVB applique un règlement établi par cette instance et en vigueur dans toutes les AR.

Commission de Recours  
Le président Didier JAQUEROD